



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE**

ANNEXE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Remplir ce formulaire et le remettre avec les documents exigés.

Date de la demande : _____

Informations du propriétaire ou du représentant désigné par procuration	
Nom complet :	
Adresse du domicile :	
Adresse visée par la demande :	
Téléphone :	
Courriel :	

Renseignements permettant d'établir l'éligibilité du bâtiment visé par les travaux	
Type d'occupation du bâtiment (résidence principale, secondaire, ICI ²) :	
Année de construction du bâtiment visé par la demande :	
Preuve de contamination de type C ou Année de construction de l'installation septique à remplacer :	

Renseignements relatifs aux travaux projetés	
Description des travaux : a) Études préliminaires ou de faisabilité, relevés sanitaires, études géotechniques, études de caractérisation du site et du terrain naturel et caractérisations environnementales; b) conception (ingénierie, arpentage, plans et devis, estimation de coûts); c) délivrance du certificat de conformité des ouvrages tels que construits; d) travaux de construction, d'installation ou de remplacement dans le cadre de projets admissibles; e) relevé et arpentage au chantier; f) contrôle de la qualité au chantier g) les coûts de remise en état des lieux.	_____ _____ _____ _____
Coût approximatif des travaux :	

Documents à joindre à la demande	
	Preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire)
	Procuration désignant un signataire pour les fins du présent programme signée par l'ensemble des propriétaires s'il y a plus d'un propriétaire.
	Copie des résultats de l'étude de sol réalisé par un professionnel compétent en la matière (membre de l'Ordre des technologues ou ingénieurs), conformément au Q.2, r.22
	Copie du mandat donné aux consultants pour obtenir une attestation de conformité des travaux au plan
	Soumission de l'entrepreneur soulignant le prix et la nature des travaux Note : nous vous suggérons d'avoir 2 soumissions afin de trouver le meilleur prix pour vos travaux.
	Copie de la licence appropriée délivrée par la Régie du bâtiment du Québec en faveur de l'entrepreneur qui doit exécuter les travaux
	Copie de la demande de permis

² ICI : institution, commerce ou industrie



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE**

Attestation

Je désire bénéficier du financement qui pourrait être offert par la municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie par le biais du règlement d'emprunt relatif au programme de mise aux normes des installations des installations septiques (règlement 389 et règlement 390) à la suite de son entrée en vigueur.

En signant ce formulaire, je soussigné _____, propriétaire unique ou dûment autorisé par procuration, comprends que :

- a) L'aide financière est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt relatif au présent programme, soit son adoption, son approbation par les personnes habiles à voter et l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- b) L'aide financière bénéficie à l'immeuble et non à son (ses) propriétaire(s), advenant la vente de la propriété, si le vendeur n'a pas payé au complet le montant de l'emprunt avec capital et intérêts, le prochain propriétaire aura à payer au l'échéance du financement ;
- c) Le montant remboursable sera assimilé à une taxe foncière imposée sur l'immeuble, de sorte qu'en cas de vente, le solde devra être payé par l'acquéreur.
- d) Les conditions de financement ne seront connues qu'une fois le règlement financé, l'intérêt est porté au taux obtenu par la Municipalité lors de ce financement;
- e) Le remboursement du prêt se fait en versements égaux et celui-ci est amorti sur une période de 20 ans;
- f) La somme prêtée est versée directement à l'entrepreneur une fois les conditions remplies.

Je comprends également que le solde du prêt devient entièrement exigible dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- a) Advenant le défaut d'effectuer à échéance l'un des versements dû dans le cadre de ce programme;
- b) Advenant la faillite du propriétaire;
- c) Advenant l'inscription d'un préavis de recours hypothécaire ou d'une saisie immobilière à l'encontre du propriétaire;
- d) Advenant le décès du propriétaire;

En signant le formulaire, j'atteste avoir pris connaissance du règlement 389 décrétant la création d'un programme de mise aux normes des installations des installations septiques de la municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie et je m'engage à respecter ces conditions ainsi que tout autre règlement en vigueur sur le territoire de la Municipalité.

Signature du demandeur : _____

Date : _____

Réservé à l'administration	
Date de réception de la demande complète (formulaire et documents)	
Conformité de la demande de permis	
Certificat d'admissibilité délivré	le _____ Par _____ _____ (signature)